

République Algérienne Démocratique et Populaire

**MINISTERE DE L'HABITAT, DE
L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
N°...../D.E.P/S.C.S.O.R/2026**

Nàama le :

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché N°2024/253 approuvé en date du 2024/12/12, portant sur Etude, Suivi et réalisation d'un Collège type 6 au niveau du site des 350/1060 RHP, 65/250/600 LLV, 350 LPL , El Fateh, commune de El Mechria, wilaya de Naama (Cités d'habitat intégrées - Programme 2024) LOT UNIQUE , d'un montant de 275.687.738.52DA Tranche ferme et un délai de 08 Mois a partir de 14/01/2025 et 58.360.318.13 DA tranche conditionnelle et un délai de 03 Mois a partir du 19/11/2025 au profit de l'entreprise **groupement STAR (gerant Mebarki Khmissi)**
- Vu le retard du lancement des travaux du GRC et la levée de réserves mentionnée sur les pv du bureau d'étude
- Vu l'expiration du délai de la tranche conditionnelle
- Vu le non-respect de l'engagement de travail en (3x8)

L'entreprise groupement STAR (gerant Mebarki Khmissi) domiciliée à Batna , est mise en demeure N°01, afin de lancer les travaux du GRC et la levée des réserves du tranche ferme d'une part et d'autre part d'achevée les travaux de la tranche conditionnelle , et cela dans un délai de trois (05) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire à cet avis et au délai prescrit il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR